

Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de :

- Comprendre la nature des obligations pesant sur les collectivités territoriales en matière de protection des données ;
- Engager le début de la mise en conformité ;
- Acquérir les bons réflexes en matière de protection des données.

Le Programme :

Introduction

- Le cadre réglementaire : le règlement général sur la protection des données (RGPD)
- Les enjeux de la mise en conformité pour les collectivités territoriales

1. Les notions fondamentales de la protection des données

- La notion de traitement
- La notion de données à caractère personnel
- Les données particulières et les données sensibles

2. Les acteurs de la protection des données

- Le responsable de traitement
- Les sous-traitants
- Les destinataires
- Les tiers autorisés

3. Les principes clés de la protection des données

- La licéité d'un traitement
- Le principe de proportionnalité et de pertinence des données
- Une durée de conservation définie
- La sécurité des données et la procédure en cas de violation des données

4. Les droits des personnes concernées

- La mention d'information
- La gestion de l'exercice des droits

5. Les premières étapes de la mise en conformité

- La désignation obligatoire d'un délégué à la protection des données
- La cartographie des traitements et le registre des activités de traitement
- Quand réaliser une analyse d'impact ?

Formatrice : Madame Corinne CHAMPION



- Consultante en protection des données et gestion de projet
- Directrice d'une agence technique départementale durant 12 ans
- Responsable du service des communes d'un Conseil Départemental pendant 7 ans

Les points forts de la formation :

Une formation sur la protection des données adaptée aux spécificités des collectivités territoriales et illustrée par de nombreux exemples issus des traitements mis en œuvre par ces dernières

Modalités pédagogiques :

Alternance de théorie, d'exemples et de mise en pratique à travers des exercices individuels et collectifs

Les résultats attendus :

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation à travers des quiz, des exercices.

Public :

Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.

Format :

En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité
En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme
A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Madame Corinne CHAMPION

Financement et coût :

Pour les intras, nous consulter pour devis
 Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .

Evaluation des acquis :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction

Accessibilité et référent handicap :

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du

en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)